



**Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
Séance ordinaire du 15 août 2017**

Administration générale

Entérinement – Embauche d’une chargée de projet pour le Parc linéaire dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019

- Adoption d’une résolution afin d’entériner l’embauche de Mme Lena Bolduc au titre de chargée de projet pour le Parc linéaire dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019 du MSP, aux conditions de travail en vigueur à la MRC.

Livraison des programmes de logement social de la Société d’habitation du Québec (SHQ)

- Le Conseil a résolu de conclure avec monsieur Robert Baillargeon une entente concernant la livraison des programmes d’amélioration de logement social de la SHQ.

Appui à la résolution 2017-07-172 de la municipalité de Montcerf-Lytton – Demande au gouvernement du Canada – Révision de la Politique relative à l’assurance emploi

- Il a été résolu par le Conseil de la MRCVG d’appuyer la résolution 2017-07-172 adoptée par la municipalité de Montcerf-Lytton afin de demander au gouvernement du Canada de revoir la Politique relative à l’assurance emploi afin que la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau soit reconnue comme une région éloignée et que ses résidents puissent bénéficier d’un régime de prestations d’une plus longue durée.

Appui à la demande de la municipalité de Messines à la Commission de toponymie du Québec – Nomination de l'Île 29 (Grand lac des Cèdres)

- Il a été résolu par le Conseil d'appuyer la demande présentée par la municipalité de Messines et demande à la Commission de toponymie du Québec de répondre favorablement à la demande présentée par cette municipalité pour que l'Île 29, située sur le Grand lac des Cèdres, soit nommée « Île Martin Piché ».

Compensation financière du gouvernement du Québec en redevances sur les barrages hydroélectriques présents sur le territoire

- Les membres ont résolu d'appuyer la résolution VLT-2017-06-163 adoptée par la Ville de La Tuque, demandant une compensation financière au gouvernement du Québec, en redevances sur les barrages hydroélectriques présents sur son territoire.

« Lignes directrices relatives à l'encadrement de la vente de terres du domaine de l'État à des fins de villégiature privée, de résidence principale et d'autres fins personnelles »

- Il a été résolu par le Conseil la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, l'application de la « Politique gouvernementale de consultation et de simplification administrative à l'égard des municipalités » en exigeant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles une consultation du milieu municipal conformément à l'article 13 de la Politique;
 - De demander aux autorités du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de clarifier leur position quant à l'interprétation des articles 6.1 et 6.2 des « Lignes directrices relatives à l'encadrement de la vente de terres du domaine de l'État à des fins de villégiature, de résidence principale et d'autres fins personnelles », plus particulièrement de définir ce qu'est la conformité à l'approche prévue dans les différentes planifications en vigueur;
 - De demander au MERN d'autoriser la vente de terrains de villégiature par les MRC.

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC et des TNO pour la période du 21 juin au 15 août 2017.

Aménagement et Développement

Demande de prolongation de délais de la municipalité de Grand-Remous – Règlement 2015-281-1

- Le Conseil a résolu de reporter le délai afin pour que la municipalité de Grand-Remous procède à la modification de ses règlements d'urbanisme afin de se conformer au règlement modificateur 2015-281-1 de la MRCVG dans un délai de six mois suivant l'adoption de la présente résolution.

Entérinement d'une demande de subvention pour l'installation de nouvelles toilettes sur le parc linéaire – Emploi et développement social Canada, Programme en accessibilité milieu de travail et dans les collectivités

- Le Conseil a résolu d'autoriser les représentants de la MRC à déposer une demande de financement auprès d'Emploi et Développement social Canada dans le cadre du programme Accessibilité en milieu de travail et dans les collectivités concernant le projet d'ajout de 5 toilettes à compost adaptées afin de faciliter l'utilisation du parc linéaire la Véloroute des Draveurs par les personnes à mobilité réduite.

Entente – Acquisition d'une partie du lot 5 162 889 dans la Municipalité de Low afin de réaliser le projet de raccordement au sud de la Véloroute des Draveurs

- Le Conseil de la MRC a résolu :
 - D'autoriser la directrice générale et le préfet à procéder à la signature de l'entente préalablement à l'acquisition d'une partie du lot 5 162 889 d'une superficie de 201,7 m² pour un montant de 3 000,00 \$.
 - D'autoriser les représentants de la MRC à mandater un arpenteur-géomètre, aux frais de la MRC, afin de procéder à l'identification de la partie du lot 5 162 889 visée par cette démarche d'acquisition;
 - De mandater un notaire, aux frais de la MRC, afin de procéder à la transaction et d'autoriser la directrice générale et le préfet à procéder à la signature des documents afférents.

Demande d'échéancier concernant le raccord du réseau cyclable de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à la Véloroute des Draveurs

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de demander à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de l'informer de son échéancier concernant le raccord de son réseau cyclable avec la Véloroute des Draveurs.

Proposition de détour du parc linéaire par le MTMDET

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'informer le MTMDET que la MRCVG refuse le déplacement d'un tronçon du parc linéaire dans le secteur des rues de l'Alpage et Principale dans la municipalité de Messines, de demander au MTMDET de respecter l'intégrité du parc linéaire et de procéder au remplacement du ponceau P-18329.

Nomination de Mme Chantal Leduc au conseil d'administration et au conseil exécutif du Centre de Recherche et de Développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) au titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la Gatineau

- Les membres du Conseil ont entériné la nomination de Mme Chantal Leduc au conseil d'administration et au conseil exécutif du Centre de Recherche et de Développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) au titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Adhésion de la MRC au service provincial de L'ARTERRE – Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

- Les membres ont résolu d'adhérer au service provincial de L'ARTERRE mis en place par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), aux conditions prévues au « Guide d'adhésion au service L'ARTERRE pour les organismes et de nommer Mme Chantal Leduc à titre d'agent de maillage pour la MRCVG.

Appui au Plan d'action régional en plein air – Loisir Sport Outaouais

- Il a été résolu que le Conseil de la MRC d'appuyer le Plan d'action régional en plein air présenté par Loisir Sport Outaouais (LSO), informe LSO de sa volonté de travailler avec cet organisme à titre de partenaire afin que le plein air soit l'un des secteurs de développement prioritaires et nomme Mme Jennifer Nolan afin d'y représenter la MRCVG.

Fonds de soutien au développement des communautés (volet concertation) – Rôle de répondant et de fiduciaire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG)

- Le Conseil de la MRC a résolu :
 - De continuer d'occuper le rôle d'organisme fiduciaire-répondant

pour la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau, et ce, conformément à la décision de l'ensemble des partenaires de cette dernière;

- D'appuyer la signature de l'entente spécifique liée à la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau;
- D'autoriser les représentants de la MRC à signer l'entente spécifique 2017-2018 relative au financement de la coordination de la Table de développement social avec le CISSSO, dans le cadre du Fonds de soutien au développement des communautés (FSDC) – volet concertation.

Participation financière à la carte des sentiers de motoneige de Tourisme Outaouais saison 2017-2018 – VHR Outaouais

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser l'achat d'un espace publicitaire dans la Carte des sentiers motoneiges de l'Outaouais 2017-2018 au format de 1/8 de page au coût de 250,00 \$.

Financement de projets structurants – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

- Il a été résolu par les membres du Conseil d'autoriser le versement d'une aide financière aux deux (2) projets suivants, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et en vertu des sommes disponibles via le Fonds de développement des territoires, sous réserve de certaines conditions recommandées par le comité de l'Aménagement et de Développement du territoire de la MRC :

PROJET	FINANCEMENT	VOLET
Festival la Vieille Grange	2500 \$	4
Foire gourmande	500 \$	4

Certificat de conformité – Règlement modificateur 2017-331 – Municipalité de Messines

- Le Conseil a approuvé le règlement modificateur 2017-331 modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement numéro 166 adopté par le conseil de la municipalité de Messines et a demandé à la directrice générale ou à la greffière d'émettre un certificat de conformité à cet effet.

Certificat de conformité – Règlement modificateur 2017-73 – Municipalité de Montcerf Lytton

- Le Conseil a résolu d'approuver le règlement modificateur 2017-73 modifiant le règlement de zonage de façon à former une nouvelle zone (F119-1) comprenant les lots 48 et 49 du rang six, Canton d'Egan et à ajouter l'usage h1 dans ladite zone sur une profondeur de 150 mètres, adopté par le conseil de la municipalité de Montcerf-Lytton et a demandé à la directrice générale ou à la greffière d'émettre un certificat de conformité à cet effet.

Désignation de Mme Marlène Thonnard et de Monsieur le Préfet Michel Merleau au conseil d'administration de Tourisme Outaouais, au titre de représentants de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Les membres du Conseil ont résolu de désigner Mme Marlène Thonnard ainsi que monsieur le préfet Michel Merleau au conseil d'administration de Tourisme Outaouais, au titre de représentants de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Adoption par renvoi au document précédemment adopté (art. 53.11.4 L.A.U.),

- Le Conseil a résolu de procéder à l'adoption par renvoi en vertu de l'article 53.11.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) du document modifié indiquant à la Municipalité locale touchée par le règlement 2016-288 modifiant le schéma d'aménagement (Grand-Remous) les mesures à prendre relativement à son plan et règlements de zonage.

Adoption du rapport annuel 2016-2017 du Programme d'aménagement durable des forêts – Région de l'Outaouais

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC :
 - D'adopter les résultats 2016-2017 du volet « Contribution au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré visés à la LADTF »;
 - D'adopter les résultats 2016-2017 du volet « Interventions ciblées »;
 - D'adopter le tableau présentant les « Sommes non dépensées dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts au 31 mars 2017 »;
 - D'adopter l'état des dépenses préparé par le directeur général de la MRC de Pontiac couvrant la période du 1er avril 2016 janvier au 31 mars 2017.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 19 septembre 2017 à 18 heures
à la Salle de Conseil de Gracefield,
située au 3, rue de la Polyvalente.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.